

Nombre de membres en exercice : 15

Date de convocation : 29/04/2026

Nombre de membres présents : 14

Présents : MM. Cyril CHARBONNIER, Mme Mariette DUFLET, M. Martial HUSSON, Mme Christine CAULIE, M Gilles de RIBEROLLES, Mmes Aurélie LEVEAU, Marie LALANNE PERINGUEY, Elisabeth FAUQUE, Emilie ZEBERT, Sandra GUYOU, MM. Nicolas FOLMARD, David LABAT, Nicolas BERRON, Pascal SEURIN.

Excusés :

Absents : Valentin WASSELIN (avec procuration)

Secrétaire de séance : Aurélie LEVEAU

MM Cyril CHARBONNIER présente l'ordre du jour :

1. Finances

1.1 Compte financier unique 2025 EAU

1.2 Compte financier unique 2025 ASSAINISSEMENT

1.3 Décision modification budget commune – reprise des résultats eau et assainissement

1.4 Indemnisation tempête NILS

1.5 Subventions aux associations

1.6 Approbation rapport CLECT (Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées)

1.7 Délégation au Maire

2- Administration Générales

2.1 Dissolution CCAS

2.2 Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants

2.3 Commission communale facultative

2.4 CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

2.5 Commission Appel d'Offres

2.6 Commission de contrôle de la liste électorale

2.7 Désignation d'un représentant au Syndicat des Eaux du Grand Bazadais

2.8 Désignation d'un représentant Agence Technique Départemental « Gironde Ressources »

2.9 Désignation d'un représentant CLECT

2.10 Délégations services extérieurs (DFCI, SITCOM, SDEEG,...)

2.11 Adhésion CNAS (Comité National d'Action Sociale) et désignation des délégués

3- Questions diverses

Avant de commencer la séance, adoption du dernier compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 26 mars 2026.

VOTE : VOTE Unanimité

1. FINANCES

1.1 Compte financier unique 2025 EAU.

Mariette DUFIET Présente les CFU 2025 des services de l'eau potable et de l'assainissement EAU POTABLE

Depuis le 1^{er} janvier nous avons adhéré au Syndicat des Eaux du Grand Bazadais.

Résultat cumulé Exploitation + 17 358,70 €

Résultat cumulé Investissement + 39 180,55 €

VOTE : VOTE Unanimité

1.2 Compte financier unique 2025 Assainissement.

ASSAINISSEMENT

Résultat cumulé Exploitation + 472 340,37 €.

Résultat cumulé investissement + 62 963,42 €

DÉCISION MODIFICATIVE :

Les résultats seront reversés au syndicat soit INVESTISSEMENT 102 143,97 €

EXPLOITATION 489 699,07 €

Des travaux seront engagés pour améliorer la station d'épuration.

VOTE Unanimité

1.3 Décision modification budget commune – reprise des résultats eau et assainissement

Nous devons voter la modification du budget lié aux montants que nous transférons au Syndicat des Eaux du Grand Bazadais

VOTE Unanimité

1.4 Indemnisation tempête NILS

Nous avons reçu le chèque de remboursement de l'assurance d'un montant de 3 943.64€ pour environ 13 300€ de travaux. Mme GUYOU est étonnée du montant car Jean-François SABOUA avait annoncé une prise en charge de l'assurance à hauteur de 11 000€. Mme DUFIET demande à David GLEYZE, Secrétaire de Mairie, si nous attendons un second règlement. David relie le document de prise en charge, l'assurance annonce un montant de vétusté de 11 000€. Une consultation sur les assurances sera effectuée.

Votes : Pour 15 – Contre 0

1.5 Subventions aux associations Fixation des Indemnités.

Les demandes devaient être faites au plus tard le 31 mars 2026. Budget maximum 15 000€

Rappel : nous valorisons les associations réalisant au moins un évènement dans la commune

Association	Proposition 2026	Attribution 2025 (N-1)	COMMENTAIRE
ADICHATS	2 500€	2 500€	
ASVP	2 000€ et 700€ l'école de Foot	2200€ et 700€ l'école de foot	La subvention est revue à la baisse car l'entretien des locaux est déplorable
JUDO	1 500€	1 500€	
ACCA (Chasse)	700€	700€	
LES AMIS DU MUSEE	550€	550€	
EN'TRAD	250€	250€	

UNC (Ancien Combattants)	250€	250€	
VAL	2 000€	1 500€	
LES SENIORS CLEMENTINS	350€	350€	
LES COMPAGNONS D'ARGILE	400€	372€	Le montant correspond aux frais de gardiennage
SECOURS CATHOLIQUE	250€	200€	
BAZAS CULTURE CINEMA	80€	80€	L'école fait des sorties scolaires
JSP (Pompiers)	100€	0€	
NUITS ATYPIQUES	1 000€	1 000€	
ENVOLE TOIT SUD GIRONDE	0€	0€	Aucun évènement
PREVENTION ROUTIERE	0€	0€	
ST VINCENT DU BAZADAIS	0€	0€	
COMICE AGRICOLE	0€	0€	
LES RESTAURANTS DU COUER DE LA GIRONDE	0€	0€	
LO CAMIN	0€	0€	
CROIX ROUGE FRANCAISE	0€	0€	
DON DU SANG	0€	0€	
TOTAL SUBVENTIONS	12 630€	12 152€	

Concernant le Foot, il s'agit d'une association sportive Préchac/Villandraut. Préchac donne le même montant de subvention que Villandraut. Aucune rencontres disputées depuis le début de saison sur le terrain de Préchac.

Mme ZEBERT demande qui est responsable de l'entretien des locaux.

MR CHARBONNIER : les locaux mis à disposition doivent être entretenus par l'association qui en a la jouissance. Un entretien sera prochainement effectué pour faire part de notre mécontentement concernant l'entretien des vestiaires qui est déplorable.

VOTE : VOTE Unanimité

1.6 Approbation rapport CLECT (Commission Local d'Evaluation des Charges Transférées)

La CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) est gérés par la CDC qui redistribue aux communes. Villandraut a une dotation de 47 397.89€.

On constate une disproportion sur l'attribution de la dotation. Cela est dû au choix de calcul choisi par la commune lors de la mise en place de la CDC. Nous n'avons pas notre mot à dire sur le calcul de la méthode d'attribution car il faudrait que les 35 communes soient d'accord.

VOTE : VOTE Unanimité

2- ADMINISTRATION GENERALE

2.1 Dissolution du CCAS

La dissolution du CCAS ne sera pas étudiée aujourd'hui car cela doit se faire en fin d'année.

Mr SEURIN précise que la ligne publicité sur le budget qui annoncée 1 600€ concernait le repas des anciens.

Mme LALANNE PERINGUEY précise que le CCAS n'a pas que seul objectif une aide financière, c'est avant tout apporter des solutions en se rapprochant d'organismes compétents, dans le respect et la confidentialité. Il faut remettre à jour la liste des personnes vulnérables, qui, n'a pas été actualisée depuis 2015.

Il faut également mettre en place des référents de quartier (important lors des catastrophes naturelles).

⇒ Le CCAS est maintenu.

2.2 Délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels remplaçants

VOTE Unanimité

2.3 Commissions communales facultatives

Les commissions seront ouvertes aux concitoyens. Une communication va être effectuée. Des personnes du public, présents lors de ce conseil, se sont portés volontaires pour intégrer certaines commissions, elles sont ajoutées dans le tableau ci-dessous.

FINANCES/ADMINISTRATION GENERALE/PERSONNELS	Mariette DUFLET
URBANISME/VOIRIE	Gilles de RIBEROLLES
David LABAT, Aurélie LEVEAU, Christine CAULIE	
DEVELOPPEMENT ECONOMIE, CADRE DE VIE	Christine CAULIE
Valentin WASSELIN, Aurélie LEVEAU, Gilles de RIBEROLLES, Martial HUSSON, David LABAT, Pascal SEURIN	
VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, ACTIVITES SPORTIVES	Martial HUSSON
Nicolas FOLMARD, Valentin WASSELIN, Christine CAULIE, Mélanie HOSTEINT, Philippe SIKOSKI	
JEUNESSE/AFFAIRES SCOLAIRES	Elisabeth FAUQUE
Emilie ZEBERT, Marie LALANNE PERINGUEY, Mélanie HOSTEINT	
COMMUNICATION	Emilie ZEBERT
Mariette DUFLET, Cyril CHARBONNIER	
COMMISSION ACTION SOCIALE	Marie LALANNE PERINGUEY
Valentin WASSELIN, Christine CAULIE, Sandra GUYOU	

VOTE Unanimité

2.4 CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

Se réunit une fois par an pour déterminer le prix du foncier. L'Etat communique les bases et le Conseil Municipal fait le choix des taux. Pour rappel nous n'avons pas augmenté ces taux. Donc si l'impôt foncier augmente il s'agit de la « base » transmise par l'Etat + CDC (environ 1%)

Titulaires	Suppléants
Cyril CHARBONNIER Gilles de RIBEROLLES Aurélie LEVEAU Bruno LABESQUE Loup LABBE Louis-Marie DURAND Claire ESQUERRE Christine CAULIE Pascal SEURIN	Mariette DUFLET Sandra GUYOU Martial HUSSON Nicolas FORMARD Julie TAUZIN Pascal FAUQUE Anthony de ROQUEFEUILLE
Hors Commune : Pierre DUPUY Illon Uzeste Hélène PEREZ-SERVOIS	Hors Commune : Aline DUPUY Illon Uzeste Pauline BELIARD, Préchac

VOTE : VOTE Unanimité

2.5 Commission Appel d'Offres

Titulaires	Suppléants
Cyril CHARBONNIER Gilles de RIBEROLLES Pascal SEURIN	Mariette DUFIET Martial HUSSON David LABAT

Concernant le VIVAL : un appel d'offre auprès de 3 cabinets d'architecture, locaux, a été effectué, car nous n'avons pas la compétence. La consultation est en cours. La remise d'offre est le 9 mai 2026.

Le choix se fera sur deux critères :

- 1- Le montant
- 2- Le mémoire technique

VOTE Unanimité

2.6 Commission de contrôle de la liste électorale

La liste des titulaires et suppléants se fera plus tard car la mise à jour de la liste électorale a été effectuée en 2025 pour les élections municipales de 2026.

VOTE Unanimité

2.7 Désignation d'un représentant au Syndicat des Eaux du Grand Bazadais

Titulaires
Cyril CHARBONNIER Mariette DUFIET

VOTE : VOTE Unanimité

2.8 Désignation d'un représentant Agence Technique Départemental « Gironde Ressources »

Titulaires
Cyril CHARBONNIER Emilie ZEBERT

VOTE Unanimité

2.9 Désignation d'un représentant CLECT

Titulaires
Mariette DUFIET Pascal SEURIN

VOTE Unanimité

2.10 Délégations services extérieurs (DFCI, SITCOM, SDEEG,...)

- A- DFCI : nous dépendons de Préchac. Augmentation du nombre de conseillers, donc ajout de 4 autres personnes liées à leur métier

Titulaires	Suppléants
Cyril CHARBONNIER Martial HUSSON	Pauline BELIARD Jean-Jacques AVRIL Jean-François DESBLES

VOTE Unanimité

B- SITCOM : ordures ménagères

Les deux composteurs sont très bien utilisés. Le premier compost ira pour la commune (plantes). Les containers jaunes mis en place chez les particuliers, au début de l'opération 12% étaient refusés, à ce jour nous sommes passés à 25%, ce qui pourrait entraîner des coûts supplémentaires de ramassage de déchets. Une communication va avoir lieu pour rappeler les bons gestes.

Concernant les 2 containers en verre, les lieux sont toujours aussi sales, quand on retrouve les noms sur les documents ont fait un courrier. Les accès à ces containers sont compliqués (voies peu carrossables) celui du stade est sur un terrain privé, lieu qui nous est mis à disposition = nous allons en parler au propriétaire. Le second situé au niveau de la salle des fêtes = nous allons voir avec les agents communaux.

Titulaires
Gilles de RIBEROLLES Mariette DUFLET

VOTE Unanimité

C- SDEEG

Consultation du SDEEG sur notre commune le 7/05/2026 pour connaître les subventions que nous pourrions prétendre sur la transitions énergétique : enfouissement des basses et moyennes tensions, borne de recharge électrique, photovoltaïque sur les bâtiments communaux. Certains projets peuvent être subventionnés à hauteur de 100%.

Titulaires
Mariette DUFLET

VOTE Unanimité

2.11 Adhésion CNAS (Comité National d'Action Sociale) et désignation des délégués

Le CNAS fonctionne comme un comité d'entreprise pour les fonctionnaires. Nous avons rencontrés les agents et leur avons présenté le projet et laissé une brochure. Les retours sont favorables.

Nous mettons en place le dispositif à partir de septembre 2026.

Les délégués sont : David GLEYZE, Mariette DUFLET et Emilie ZEBERT

VOTE Unanimité

3- QUESTIONS DIVERSES

L'église a été vandalisée jeudi 30 Avril : de la casse, des verrous forcés mais rien n'a été volé. Les agents communaux ont effectué les réparations, l'église est réouverte.

Cérémonie de 8 mai : rdv au monument aux morts à 10h30 pour préparer. Cérémonie à 11h30.

Vival : Au-delà de la partie de travail, le garage n'est pas impacté par le commerce, nous avons deux options

- 1- Vendre cette partie-là pour financer les travaux
- 2- Soit le conserver dans le domaine communal pour y installer un commerce.

Une estimation doit être formalisée auprès des services du domaine afin de connaître la valeur de cette partie. Pour le Vival l'idée prioritaire, longuement échangée avec les gérants, est de doubler la surface de vente (passer de 60m² à 120m²) ce qui permettrait de passer sous enseigne SPAR et bénéficier d'une centrale d'achats plus avantageuse en terme de prix de vente, ce qui serait un atout service pour les villandrautais. Refaire la zone de stockage, créer un espace bureau, sanitaires et dissocier les logements de la superette.

Concernant la partie garage, il est évoqué par l'opposition, que cette partie serait réservée à la Pharmacie. Actuellement, il s'avère que la pharmacie s'est positionnée ainsi que la société Mike Marc. D'autres artisans et

commerçants peuvent se positionner et proposer un projet. La décision, aussi bien sur la vente que sur le projet futur, seront à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Mr SEURIN : il faudra donc refaire un bail commercial et qui ne soit pas défavorable aux locataires

Mr de RIBEROLLES : ce sera le cas. Actuellement le bail comprend une surface de vente de 63m², un garage de stockage et un appartement de 63m² au-dessus du magasin qui ne sert que de bureau. L'objectif serait d'avoir une surface de 120m² + une réserve, un bureau et vestiaire. Un courrier est envoyé aux gérants pour rappeler cela, il est annexé au présent compte rendu.

De plus nous pouvons faire des demandes de subventions de la région (commerce et fond de commerce), du département (logement à loyer modéré), et la CDC une aide pour le financement du matériel/équipement du magasin.

Panneaux d'aire de jeux : Mme GUYOU demande si le panneau est arrivé et mis en place.

Mr CHARBONNIER : le panneau est arrivé mais pas installé, nous attendons le retour des anciens combattant.

La séance est levée.